

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMÉROS IMPORTANTS

C.F.E.R..... 418 243-3757

CPE Belle Enfance..... 418 243-3545

Chalet Intergénérationnel..... 418 705-1001

École La Source..... 418 243-2999

Maison Des Jeunes 418 243-3457

Permis de feu 418 243-2853

Pharmacie..... 418 243-2040

SAAQ - bureau d'immatriculation.. 418 243-3526

Bibliothèque..... 418 243-3437

Calendrier des dates de tombée du journal

Éditions	Dates de tombée	Distribution
Juillet	15 juin	Fin juin
Août	15 juillet	Fin juillet
Septembre	15 août	Fin août

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité

Informations : 418 243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël
Collaboration : Services municipaux et organismes
Infographie et impression : Creaphiste

MOT DU MAIRE



Bonjour à vous tous !

Nous voici déjà rendus en juillet, période qui coïncide avec la fin des classes pour la majorité des élèves de niveaux primaire, secondaire, professionnel, collégial et universitaire. Encore cette année, je tiens à les féliciter pour leur persévérance à atteindre leurs objectifs éducatifs.

C'est aussi un mois très actif pour la communauté agricole. J'invite la population à soutenir nos producteurs locaux au cours de l'été en participant à notre fameux marché estival Raphaëlois. Ce dernier a lieu tous les samedis matin. Chaque semaine, de nouveaux producteurs et artisans locaux vous offriront des produits frais. Les loisirs s'occuperont aussi d'offrir des animations diverses afin de soutenir cet événement.

Je vous invite à participer en grand nombre aux nombreuses activités organisées par la Municipalité en lien avec les loisirs !

Merci et passez un bon été Raphaëlois !

COLLECTE DE SANG

Organisée par
les Chevaliers de Colomb,
conseil 10083 et
le Cercle des Fermières

En collaboration avec
la Sûreté du Québec



Mercredi 17 juillet

SAINT-RAPHAËL
CENTRE COMMUNAUTAIRE - 104, rue du Foyer

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264





LISTE DE PRIX

Tarifs applicables par le Service des Loisirs TARIFS DE LOCATION DES PLATEAUX*



Municipalité de
Saint-Raphaël

Plateaux	TARIF (AVANT TAXES)
Petite salle	40,00\$ / heure 120,00 \$ / jour
Grande salle <u>sans</u> accès à la cuisine	50,00 \$ / heure 150,00 \$ / jour
Grande salle <u>avec</u> accès à la cuisine	85,00 \$ / heure 175,00 \$ / jour
Cuisine seulement	25,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour
Accès au bar	40,00 \$ / jour
Service de montage / démontage de salle	50,00 \$ 1 à 50 pers. 100,00 \$ 51 pers. et plus
Projecteur	50,00 \$/ jour
Bureau dans l'édifice communautaire	20,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour 200,00\$ / mois
Salle de conférence – édifice communautaire	40,00 \$ / heure 120,00 \$ / jour
Gymnase en dehors des heures scolaires (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain de balle (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain multisports (patinoire, pétanque, volleyball) (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	20,00 \$ / heure 80,00\$ / jour
Chalet intergénérationnel	25,00\$ / heure 50,00 \$ / jour
Salle de conférence 2 ^e étage du bureau municipal	30,00 \$ / heure 100,00\$ / jour

*Tarifs pour organismes municipaux à but non lucratifs :
Selon approbation par le conseil du plan d'action annuel et/ou calendrier d'activités. Advenant un changement au plan d'action / calendrier, une nouvelle demande devra être faite au service des loisirs.

Tarifs pour non-résident ou organisation non-affiliée au service des loisirs : Majoration de 50% des tarifs affichés.

Un dépôt de 50 \$ non remboursable en cas d'annulation est demandé lors de la réservation.

La grande salle peut accueillir jusqu'à 280 personnes. Elle est munie d'une scène permanente et d'une cuisine moderne et bien équipée. La location inclut l'accès au système Bluetooth pour la musique et la connexion internet sans fil. Elle n'inclut pas le montage et le démontage des tables, des chaises et autres.

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Elle est munie d'une cuisinière, d'un frigidaire et d'un micro-ondes.

La salle de conférence de l'édifice communautaire peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Terrain de balle : Les tarifs incluent l'utilisation des buts, de la chaux, l'accès au chalet intergénérationnel donnant accès aux toilettes, de l'abris du marqueur et la préparation du terrain.

Si nécessaire, le locataire est responsable d'obtenir et de présenter, avant la remise des clés, une copie de son permis de réunion et, le cas échéant, du permis de boisson, ou tout autre permis exigible par la loi.

DE LA NOUVEAUTÉ AU CHALET INTERGÉNÉRATIONNEL !

Le chalet est ouvert de 18h à 23h,

TOUS les jours !

Vous y retrouverez :

- Toilettes
- Abreuvoirs
- Machines distributrices pour breuvages et collations

Possibilité de jeux sur le terrain des loisirs :

- Pétanque
- Softball
- Tennis
- Volley-ball

Un bac libre-service est disponible pour du matériel

UTILISEZ VOS INSTALLATIONS, AVEC RESPECT ET COURTOISIE ! MERCI !



OFFRE D'EMPLOI CONTRACTUEL

ENTRETIEN MÉNAGER

Contribuez au mouvement de la municipalité !



DESCRIPTION

Les responsabilités associées au poste consistent à :

- Accomplir divers travaux manuels ayant trait au nettoyage, à l'entretien ménager, à la propreté des bâtiments municipaux.
- Collaborer au montage et démontage des salles pour les activités et les réunions.
- Aviser le responsable immédiat en cas de bris.
- Avoir le souci du détail et démontrer que vous possédez des connaissances pratiques et techniques pour les travaux ménagers.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES :

- Faire preuve de rigueur, d'autonomie et de minutie;
- Avoir un bon sens de la planification, de l'organisation;
- Avoir un esprit de collaboration;
- Avoir la capacité d'accepter et d'intégrer les changements;
- Être disponible pour travailler selon un horaire variable selon la saison, les besoins du service et aussi en fonction de tous les membres de l'équipe.

CONDITIONS

- Date d'entrée en fonction : dès que possible;
- Type d'emploi : Temps partiel;
- Horaires : 15 à 22 heures par semaine, du lundi au samedi;
- Salaires horaires à discuter selon expérience;

POUR POSTULER

Faire parvenir votre CV au loisirs@saint-raphael.ca



Municipalité de
Saint-Raphaël



Municipalité de
Saint-Raphaël

TAXATION ANNUELLE 2024

- 1er versement : 1 mars
- 2e versement : 1 mai
- 3e versement : 1 juillet
- 4e versement : 3 septembre
- 5e versement : 1 novembre

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Directement sur le site de votre institution financière ;
- Au comptoir de service des institutions financières ;
- Par chèque :
 - Par la poste ou déposé dans la chute à lettres du bureau municipal ;
- En personne :
 - Au bureau municipal durant les heures d'ouvertures de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (argent comptant et/ou chèque)

Pour toutes questions, contactez Valérie Bergeron, adjointe à la direction, au (418) 243-2853 poste 102 ou à comptabilite@saint-raphael.ca.



À VOS
PHOTOS

Nous sommes à la recherche de personnes qui ont des photos de la municipalité. On cherche à augmenter notre banque photos afin de faire la promotion de nos services, pour garnir le journal et le site web !

Pour nous faire parvenir vos clichés, rendez-vous au loisirs@saint-raphael.ca

Devenez Bénévole

***NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES
POUR DIVERSES RAISONS !***

Vous désirez vous impliquer auprès de votre communauté et enrichir la qualité de votre milieu de vie ?

Le bénévolat est un geste libre et gratuit qui témoigne d'une communauté forte et unie.

La municipalité est fière de pouvoir compter, année après année, sur de nombreux bénévoles qui s'impliquent généreusement.

Scannez le code pour faire partie de la communauté Facebook !



Contactez nous :
418 243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca



Conseils de sécurité incendie

FEU D'HUILE SUR LA CUISINIÈRE

Un chaudron d'huile de cuisson sur une plaque de cuisinière à température élevée représente un très grand risque. En quelques secondes, l'huile peut surchauffer, s'enflammer et provoquer un incendie qui devient rapidement impossible à maîtriser.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Ne faites jamais chauffer de l'huile ou de la graisse dans un chaudron sur une plaque de la cuisinière ;
- Utilisez une friteuse à contrôle thermostatique pour faire de la friture ;
- Suivez les directives du fabricant pour l'entretien et le nettoyage de votre friteuse ;
- N'éteignez jamais un feu d'huile de cuisson avec de l'eau. L'eau crée des flambées soudaines et propage le feu ;
- Si l'huile prend feu, posez un couvercle hermétique ou glissez une tôle à biscuit sur le chaudron afin d'étouffer les flammes et éteignez l'élément chauffant ;
- Arrêtez le ventilateur de la cuisinière afin de ne pas propager les flammes ;

- N'essayez pas de retirer le chaudron de la cuisinière. L'huile allumée pourrait vous éclabousser, causant des brûlures ou propageant le feu ;
- Ne versez jamais d'huile allumée dans l'évier.

Votre Service de sécurité incendie vous recommande fortement d'utiliser uniquement les friteuses munies d'un thermostat.





Le présent rapport couvre la période du mois de mai 2024.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans quelques actions le mois dernier:

Interventions — incendie (0) :

- Aucune intervention du SSI en mai

Intervention — premiers répondants (0) :

- Aucune intervention des PR en mai

Inspection et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées
- Certification annuelle des bouteilles d'air respirable et rotation toujours en cours

Autres tâches :

Durant le mois de mai, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 5 permis de feu à ciel ouvert
2. Conformité SAAQ et réparations mineures sur les véhicules

Exercices mensuels :

Pour le mois de mai, un exercice d'intervention sur différents risques a été réalisé soit l'attaque directe de feux de débris, la recherche de victime dans un endroit sans visibilité et l'évacuation d'urgence de victime dans un équipement de ferme ou industriel.

Avez-vous
5 minutes ?



CITAM

INSCRIVEZ-VOUS!



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

- Avis d'ébullition
- Bris d'aqueduc
- Inondation
- Alerte météo
- Fermeture de rue

CITAM ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

SOYEZ INFORMÉ EN TOUT TEMPS!



Municipalité de Saint-Raphaël



Scannez ce code

SÉCURISONS LES PISCINES RÉSIDENTIELLES



La campagne de sensibilisation sur la sécurité des piscines résidentielles est de retour : voici comment vous pouvez y prendre part!

À nouveau cette année, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation sur l'importance de sécuriser les piscines résidentielles, qui constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants. À l'approche de la saison estivale, il s'avère donc essentiel d'informer les propriétaires sur les règles à respecter en vertu du [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#).

Rappelons que, selon le [Règlement](#), les propriétaires de piscines résidentielles installées avant novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

De nouvelles initiatives voient le jour

Afin de permettre aux municipalités de participer activement à cette campagne et de diffuser ces informations au sein de leurs communautés, le MAMH met à votre disposition une [trousse de participation](#) complète et détaillée. Celle-ci comprend des ressources essentielles telles que des visuels prêts à diffuser, des messages clés à partager ainsi que des affiches à imprimer et à installer.

Aussi, pour rappeler aux citoyennes et citoyens l'importance d'assurer la conformité de leurs installations, M^{me} Émilie Heymans agit à titre de porte-parole de la campagne [Cet été, je sécurise ma piscine](#).

Faites connaître votre participation!

Nous vous invitons également à nous communiquer les efforts que vous déployez chaque jour dans votre milieu pour assurer le respect des normes auprès de votre population. Que vous utilisiez nos outils de communication ou que vous ayez développé vos propres initiatives, faites-nous part de votre contribution dans cette campagne!

Nous vous remercions d'avance pour votre engagement! En travaillant en collaboration, nous pouvons mettre en place des mesures simples qui permettent d'éviter les tragédies et de profiter de la saison estivale dans un environnement sécuritaire pour tous.

PRUDENCE AU BORD DE LA RIVIÈRE

Été 2024

Le MARS rend accessible pour la population et les visiteurs de notre communauté deux sites permettant d'aller en nature près de la rivière du Sud. D'abord, le sentier du Rocher blanc, situé sur la route du Pouvoir, vous offre un site naturel avec un sentier longeant la rivière sur près d'un kilomètre. Au bout du sentier, on trouve un promontoire naturel, le cap à Misaël, qui vous permet d'admirer les chutes et les cascades. Ensuite, la halte du Pont Galipault, située sur le chemin de la Rivière du Sud, dispose d'un kiosque avec table de pique-nique et d'une descente à la rivière, dans un secteur apprécié pour la pêche. Le Mouvement des Ami-e-s de la Rivière du Sud (MARS) aménage et entretient ces accès à la rivière du Sud depuis près de 30 ans, pour le plaisir et l'agrément des résidents et des visiteurs de l'extérieur.

Règles en vigueur aux accès du MARS

Tous les visiteurs de nos sites sont invités à respecter les règles suivantes :

- La baignade est interdite sur nos sites. Soyez prudents au bord de l'eau. Suivez les règles de sécurité aquatique en tout temps. Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- La rivière du Sud comporte plusieurs rapides, chutes et cascades. L'eau et le courant peuvent y augmenter rapidement à la suite d'une pluie. Soyez toujours vigilants et surveillez vos enfants.
- Le Rocher blanc et la halte du pont Galipault sont ouverts de 7 à 21h entre mai à octobre. Le stationnement de nuit est interdit.
- Les feux de camp et le camping sont strictement interdits. Ne pas consommer d'alcool ou de drogues sur les sites.
- Déposez vos déchets dans les poubelles et vos matières recyclables dans les bacs de récupération à l'entrée du site. Rapportez vos bouteilles et cannettes consignées avec vous.
- Gardez vos chiens en laisse et ramassez leurs petits besoins.
- Respectez l'environnement naturel, les équipements et la tranquillité des lieux : Pas de bruit excessif, ni vandalisme aux arbres ou au mobilier. Rapportez tout acte de vandalisme ou méfait à la police en appelant au numéro 4141.



Le MARS remercie la Municipalité de Saint-Raphaël pour le support et l'aide financière accordés chaque année et qui nous permettent, avec l'aide de nos bénévoles, de garder ces sites accessibles pour tous.

Pêche en herbe

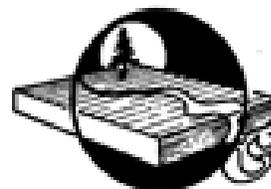
Le 17 juin dernier a eu lieu au Sentier du Rocher blanc l'activité Pêche en herbe avec les élèves de 6^e année de l'école La Source. 16 élèves ont pu venir apprendre à taquiner l'omble de fontaine, avec l'aide de parents et de bénévoles. Un grand merci à nos partenaires venus animer des ateliers pour les jeunes sur la biologie du poisson (OBV de la Côte-du-Sud), la sécurité aquatique (Société de sauvetage du Québec) et la réglementation sur la Pêche (agents de la Faune)! Et surtout merci à Marianne Parent, Paul Morneau et Daniel Goulet pour l'organisation, l'animation et le soutien offert au cours de cette belle journée!

Merci pour votre appui!

Simon Arbour pour le MARS

Mouvement des Ami-e-s de la Rivière du Sud (MARS)

Pour information : marsi@globetrotter.net



TRAVAUX PUBLICS

Le présent rapport fourni les informations en lien avec les opérations du service des Travaux Publics. Au cours du mois de mai plusieurs actions liées aux travaux printaniers et de fin de saison hivernale :

Travaux printaniers

- Modification des équipements d'hiver et réparations pour la remise en été
- Ménage des ponts
- Réparation des terrains endommagés
- Nivelage de rues non-asphaltées de priorité 3 et 4
- Installation de signalisation
- Opération de l'écocentre (2 à 3 conteneurs par semaine à 440\$ ch. + tonnage)
- Ouverture des parcs et terrains municipaux
- Tonte des parcs et terrains
- Nettoyage des plates-bandes

Travaux de voirie

- Surveillance du réseau et des quantités d'eau traitée
- Relevés techniques pour le pavage temporaire
- Réparation de nids-de-poule (16 000 kg de matériel mis en place)
- Préparation des devis de travaux pour le débroussaillage des fossés
- Réparation et remplacement de ponceaux
- Réparation de mur de soutènement
- Profilage d'accotements et nettoyage de fossés

- Réparation et entretien terrain de balle
- Construction au garage municipal
- Réparation de portes endommagées

- Présentation de l'échéancier des grands travaux du printemps et de l'été
- Rencontre avec le MTQ pour le suivi du projet de sécurité routière
- Rencontres avec les ingénieurs pour les stations de pompes d'eaux usées pour autorisation des plans, dessins techniques et devis
- Rencontre avec la MRC pour urbanisme et zonage (infractions)
- Rencontre avec les ingénieurs pour l'attestation d'assainissement des étangs (eaux usées)
- Rencontre avec les ingénieurs pour l'étude de capacité des étangs
- Rencontre avec les ingénieurs pour l'étude environnementale et hydrique secteur André-Roy
- Rencontre des soumissionnaires équipements et contrats

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Suivi de travaux des sous-traitants

Entretien

Administratif et planification

Autres



Nous avons reçu notre nouvel arrivage d'échange du Réseau Biblio (rotation). Plusieurs livres intéressants sont maintenant à votre disposition. Une sélection de ces documents est dans un des présentoirs.

Du 2 au 17 juillet, l'exposition itinérante L'HISTOIRE DES FEMMES DU QUÉBEC DE 1600 À NOS JOURS, sera présenté dans la bibliothèque. Une brève présentation publique sera animée le 2 à 19H00. Venez nous voir et participer à un petit jeu quiz et concours.

Connaissez-vous le fonctionnement pour les nouveautés? Ils sont dans le présentoir en ordre chronologique d'arrivée de haut en bas. Vous y trouverez la date inscrite sur un jeton jaune et une photocopie de la page couverture derrière. Si le livre est emprunté, apportez cette photocopie au comptoir et on pourra vous le réserver. Après trois mois, le document retournera dans les rayons.

Nouvelle politique pour les emprunteurs retardataires.

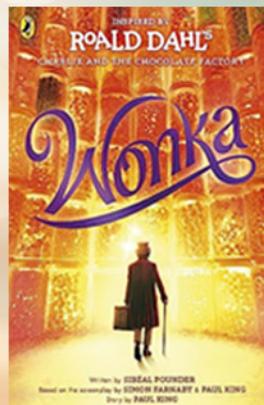
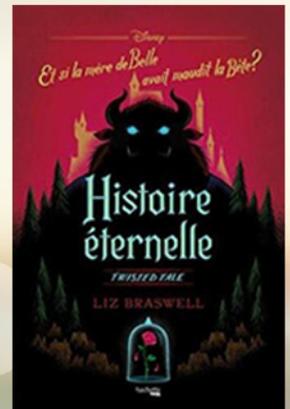
- 1) Vous recevez un rappel dans votre boîte courriel, sept jours avant la date d'échéance ainsi que le jour même de sa date de retour.
- 2) Le 1er et le 15 du mois suivant, un rapport est envoyé à votre bibliothèque.
- 3) Vous recevez un message téléphonique les jours suivants le 1er du mois.
- 4) Une semaine plus tard, vous recevez un 2e avis téléphonique
- 5) Une semaine plus tard, votre nom réapparaît dans le rapport si non retourné et la municipalité vous envoie une facture des livres non retournés
- 6) Une semaine plus tard et si les livres ne sont pas payés ou retournés, votre compte d'emprunt est bloqué.

Vous pouvez rapporter vos livres EN RETARD au bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

La bibliothèque sera fermée les 23 et 24, 30 et 31 juillet. Préparez une visite avant ces dates pour vos lectures estivales. De retour, le 4 août à 18 :30.

NOUVEAUTÉS BIBLIO

Bonne Lecture



Du 1er au 26 Juillet 2024

**La Bibliothèque Jeannine Marquis-Garant
de Saint-Raphaël**

88, rue du Foyer

Accueille l'exposition itinérante

**L'HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC
de 1600 à nos jours...**

Brève présentation au public du contenu de l'Expo-Biblio
par une animatrice du Centre-Femmes de Bellechasse

Mardi 02 Juillet à 19h00

Pour mettre en lumière l'implication des femmes à la construction de notre Québec tel que nous le connaissons aujourd'hui ainsi que les luttes menées afin de se faire reconnaître en tant que personnes ayant aussi des droits. L'important rôle porté par les femmes est longtemps resté dans l'ombre, et c'est ce que nous souhaitons faire connaître à notre communauté.

Petit **jeu quizz de 3 questions** qui pourrait vous rapporter certificat cadeau de **25\$** d'un marchand local. Ça vaut la peine de participer.
Tirage le 26 juillet



Pour rendre hommage à ces femmes, je participe!



Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Un nouvel outil pour mieux informer la population sur l'évaluation foncière



La MRC de Bellechasse s'est dotée d'un nouvel outil afin de transmettre de l'information relative au rôle d'évaluation foncière. Il s'agit du rôle en ligne.

Cette nouvelle plateforme est accessible sur le site Web de la MRC au www.mrcbellechasse.qc.ca dans la section « Pour les citoyens », sous l'onglet « Évaluation foncière – rôle en ligne ».

Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation?

Un rôle d'évaluation est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle, à une date précise. Il constitue un élément de base du régime fiscal municipal et scolaire au Québec.

Visitez notre site Web pour découvrir ce nouvel outil simple et convivial! Si vous avez des questions, communiquez avec nous au 418 883-3347.



Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME



Trousse pour mieux comprendre et reconnaître l'âgisme et l'autoâgisme



L'âgisme apparaît lorsque l'âge est utilisé pour catégoriser et diviser les gens d'une façon qui entraîne une discrimination, des conséquences négatives, des désavantages et des injustices. Il est visible dans les attitudes négatives ou par des gestes qui contribuent à l'exclusion sociale des personnes âgées.

Le contenu de la trousse permet de mieux comprendre et reconnaître l'âgisme et l'autoâgisme (l'âgisme envers soi-même). Vous pouvez consulter cette trousse au www.cisssa.com/agisme ou en utilisant le code QR.

Cette trousse est une initiative de La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches en collaboration avec le CISSS de Chaudière-Appalaches qui ont travaillé conjointement à la création d'une page Web destinée à la population.



50^e
**ÉCOLE SECONDAIRE DE
SAINT-DAMIEN**

**SAMEDI 12 OCTOBRE 2024
DE 10H À 17H**

Rallye
Prestations musicales
Visite des locaux
Tournois de volleyball et
de Génies en herbe
et bien plus...
Soyez-y !

 École secondaire de
SAINT-DAMIEN 50 ANS



Suivez notre page Facebook pour ne rien manquer !

FESTIVAL DES BARRES-À-JACK

8, 9 ET 10 AOÛT 2024

JEUDI

SPÉCIAL CASINO

18H À 22H

JEUX EN FAMILLE

ACTIVITÉ GRATUITE



CENTRE COMMUNAUTAIRE

VENDREDI

19H00

SHOW DE BOUCANE AVEC LES MEILLEURS !!



18H30

DANSE COUNTRY



SOUS LE CHAPITEAU

22H30

PAUL GAUZON
LUKE COMBS ÉDITION



SAMEDI

10H30

LA DÉMOLITION DE L'ANNÉE À NE PAS MANQUER



20H30

PIONIGHT

22H00



104 rue du Foyer, St-Raphaël, Qc G0R 4C0
418-705-0677 festivalbaj@gmail.com
www.festivalbarresajack.com



Prix admission

-Accès adultes : 20\$/jour

-Accès enfants (6-12ans) : 10\$/jour

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Festival des Barres-à-Jack désire regarnir sa banque de nouveaux bénévoles pour la 16e édition. Si vous avez de l'intérêt à vous impliquer dans le festival à titre de bénévole, bien vouloir laisser vos coordonnées au 418 705-0677 ou par courriel à l'adresse suivante : festivalbaj@gmail.com.

En vous remerciant de l'intérêt porté pour le festival! Le conseil d'administration du Festival des Barres-à-Jack Chantale Goupil, Marie-Pier Fortier, Johany Lapointe, Alexandre Tardif, Jennyfer LaFlamme, Samuel Roy



FOODTRUCKS SUR PLACE



ANIMAUX



BOISSONS ALCOOLISÉES VENDUES SUR PLACE



Municipalité de Saint-Raphaël

MANULIFT





CCMRC BELLECHASSE (CORPS DE CADETS DE LA MARINE ROYALE DU CANADA)

**50 ans cela se fête !
1974-2024**

Samedi le 25 mai 2024 s'est déroulée la revue de notre unité sous la présidence du Lieutenant-Colonel Philippe R. Guidoin CD. Ce fût un cérémonial très spécial puisque nous y soulignons notre 50ième revue annuelle. Le tout s'est déroulé en présence d'anciens commandants, cadets, officiers et membres de la succursale venus tous pour célébrer notre 50ième.

Nous tenons ici à remercier tout spécialement les anciens cadets qui ont joué de la musique, ce fut un réel plaisir de vous entendre, vous avez allumé un goût pour nos futurs musiciens. Il s'agissait de Véronica Mercier, Jean-François Ferland, Frédéric Ferland, Sandra Marceau, Nancy Marceau et l'aspirante de marine Cathy Fillion.

Voici la liste des récompenses et noms des cadets récipiendaires :

Médaille d'assiduité	PM1 Jean-Raphaël Tremblay (Ste-Claire)
Trophée meilleur matelot 2e Classe	Mat2 Heaven Bélanger (St-Raphaël)
Trophée meilleur matelot 1e Classe	Mat1 Rémi Malo (t-Nérée)
Trophée meilleur matelot 1e Classe A	Mat1 Edward Cantin (Honfleur)
Trophée Bon Ami	PM1 Jean-Raphaël Tremblay (Ste-Claire)
Trophée Performance au Tir	Matc Kyriane Vaillant (St-Elzéar)
Trophée Sous-Officier (Cadet-maître)	PM1 Jean-Raphaël Tremblay (Ste-Claire)
Trophée Amélioration	Mat1 Amyleen Vaillant (St-Elzéar)
Trophée du Commandant	Mat1 Jùlia Martins Tozati (St-Anselme)
Trophée du Commandant	Mat1 Émilie Nadeau (St-Gervais)
Trophée au développement	M2 Marilou Fortier (Ste-Claire)
Meilleure division	Division Phase 3 : Mat1 Daniel Jean Dounamou (St-Anselme) Mat1 Clara Lavallée (St-Anselme) Mat1 Kyriane Vaillant (St-Elzéar)

Meilleure division

Division Phase 3 :

Mat1 Charlie Fortin Defoy (St-Damien)

Matc Laurent Schmidt (St-Damien)

Mat1 Jérémy Labonté (St-Lazare)

M1 Éléna Labonté (St-Lazare)

Médaille de la Légion

Médaille Strathcona

Reconnaisances de la Ligue Navale du Canada :

Médaille de service 5 ans

M1 Éléna Labonté (St-Lazare)

Certificat de service 5 ans

Aspirante de Marine
Cathy Fillion

Certificat de service 15 ans

Lieutenant de vaisseau
Myriam Vallières

Médaille de service 10 ans

Lieutenant de vaisseau
Audrey Fillion

La Ligue navale du Canada, Division du Québec a remis à notre succursale un certificat pour souligner les 50 années de bénévolat fait par les membres de la succursale pour garder dans notre milieu ce programme pour nos jeunes. Ils ont fait mention que peu de succursale ont franchi cette étape et tout est à notre honneur de pouvoir souligner ce 50ième.

De plus, nous vous annonçons que le 1er juillet 2024 la lieutenante Audrey Fillion prendra le commandement du Bellechasse pour un mandat de 3 ans.

Nous souhaitons à Mme Sylvie Fleury, commandante sortante toutes nos meilleures chances dans ses nouveaux projets.

Note Crédit photos : Ltv Myriam Vallières.



CADETS CANADA

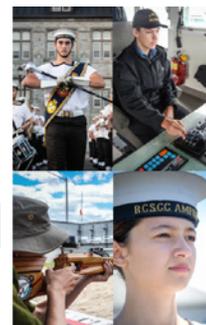
**ENVIE DE DÉFIS
ET D'AVENTURES ?**

DEVIENS CADETTE DU CANADA !

POUR TOUS | 12 À 18 ANS | GRATUIT

**CORPS DE CADETS DE LA MARINE ROYALE
CANADIENNE 245 BELLECHASSE**

418-951-8150
ccmrc245bellechasse.ca
245marine@cadets.gc.ca
Facebook : CCMRC 245 Bellechasse



Surveillez les journaux locaux pour la rentrée en septembre et les pages Facebook des Municipalités pour plus de détails.

Noëlla C Baillargeon, Secrétaire, bénévole
Ligue Navale du Canada
Succursale Saint-Anselme
418-885-4303



Programme du mois de juillet



Chaque mercredi du mois: **Sport extérieur, en cas de pluie nous iront à la bibliothèque!**



11 juillet: **Journée au musée maritime du Québec et pique-nique!**



20 au 21 juillet: **Sortie au Village Vacances Valcartier! Une journée au parc aquatique et une nuit au camping Valcartier.**



À noter que la MDJ sera fermée du 23 au 29 juillet 2024



SUIVEZ *le rythme*
Raphaëlois



Pour se joindre au groupe,



Prochaines dates :
27 & 29 Juin
6 Juillet

GRATUIT !

AVIS



À la clientèle de la Société de l'Assurance Automobile du Québec.

HORAIRE

Lundi	8h30 à 12h & 12h30 à 16h30
Mardi	8h30 à 12h & 12h30 à 16h30
Mercredi	8h30 à 12h & 12h30 à 16h30
Jeudi	12h à 17h & 17h30 à 19h
Vendredi	8h30 à 12h & 12h30 à 16h30
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

**Fermeture du bureau de la SAAQ
du 28 juillet au 3 août 2024
pour les vacances**

Notez que les rendez-vous sont priorités. Ceux qui sont sans rendez-vous seront pris selon les disponibilités de l'agent en place.

La Société rappelle qu'il est possible de payer le renouvellement d'un permis de conduire ou de l'immatriculation d'un véhicule dans une institution financière, au guichet automatique.

Pour plus d'informations, visitez le site internet de la SAAQ :

www.saaq.gouv.qc.ca



CHALEUR EXTRÊME

Comment prévenir les problèmes de santé liés à la chaleur?

Buvez beaucoup d'eau, sans attendre d'avoir soif.

Passez 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais, idéalement climatisé.

Prenez au moins une douche ou un bain frais par jour, ou rafraîchissez souvent votre peau avec une serviette mouillée.

Portez des vêtements légers.

Réduisez les efforts physiques intenses.

Quels sont les symptômes à surveiller?

Épuisement (fatigue)

Déshydratation (bouche sèche)

Rougeur et picots sur la peau

Maux de tête

Étourdissements

Confusion

En présence de ces symptômes, composez le 811 pour joindre Info-Santé.



FRUITS - LÉGUMES - ARTISANAT

**TOUS LES SAMEDIS
DE 9H À 13H**

DU 29 JUIN AU 21 SEPTEMBRE

PARC DU MILLÉNAIRE, SAINT-RAPHAËL

**VENEZ À LA RENCONTRE
LOCALE ESTIVALE DE
BELLECHASSE !**

RESTEZ INFORMÉ EN SUIVANT L'ÉVÈNEMENT !

LE MARCHÉ ESTIVAL



RAPHAËLOIS

fruits - légumes - artisanat

PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX



Qu'est-ce qu'un jardin communautaire?

Il s'agit d'une forme de gestion en commun d'un terrain par un groupe d'habitants.

À QUOI PEUT SERVIR CE TYPE D'AMÉNAGEMENTS?

La rencontre de gens de tous âges, de toutes conditions, classes sociales et ethnies;

L'exercice et la détente en plein air;

La mise en pratique des connaissances et des goûts;

Le partage du savoir et l'entraide;

Le développement de la fierté des jardiniers;

La récolte de fruits et légumes plus frais et meilleurs au goût;

La possibilité donnée à la tradition agricole de perdurer à travers les générations;

La contemplation de la beauté du site et de la nature.

Le jardinage collectif d'un terrain, parfois laissé à l'abandon, améliore le cadre de vie et permet des échanges entre personnes d'origine géographique, de milieux sociaux et d'âges différents.

Le respect de l'environnement est une valeur forte des jardins partagés; également, ils ont parfois une vocation d'insertion. Ils accueillent des personnes en situation de handicap, des bénéficiaires du revenu minimum ou des personnes victimes d'exclusion sociale.



Projet Jardins communautaires.

 **Desjardins**



Municipalité de
Saint-Raphaël

MERCI DESJARDIN !



Les jardins seront sur le terrain des loisirs !

- Possibilité d'avoir sa propre parcelle de jardin
- Atelier de compostage collectif
- Journée de plantation communautaire
- Matinées d'entretien participatif
- Fête de la récolte et marché local



Pour vous impliquer ou avoir plus d'informations :

418-243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca
Messenger
code QR



RAPPORT MENSUEL DES LOISIRS – MAI 2024

Cours & programmation :

- Pickleball : Nous sommes à la recherche de nouvelles personnes qui souhaiteraient intégrer l'équipe ! Contacter le service des loisirs pour plus de détails !
- Ligue de Poker : Tous les vendredis soir à l'édifice communautaire, environ 25 personnes présentes ! La ligue prend une pause pour la saison estivale, de retour l'an prochain !
- Viactive : Quelle belle saison que nous avons passée. Ensemble, nous avons fait des exercices, jeux et rires ont été présents. L'équipe a terminé en faisant un déménagement au Club de l'Âge d'Or. Madame Miller tient à remercier la municipalité de St-Raphaël pour le prêt du local au cours de ces quelques années. Viactive sera de retour le 09 septembre 2024 à 13:30. Vous voulez vous y joindre ? Composez le 418-208-0643 et demandez Francine Miller.
- Badminton : La session est maintenant terminée, merci à tous les participants. Au plaisir de se revoir à l'automne.
- Balle donnée : Venez les encourager les mardis et dimanches soir !
- Sports variés pour les ados : En collaboration avec la Maison Des Jeunes de Saint-Raphaël, ces derniers se rendaient au gymnase tous les mercredis soir, dans l'objectif de favoriser l'activité physique. L'activité sera sur pause pour la saison estivale mais de retour l'an prochain.

Retour des activités mensuelles :

Soirée patins à roulettes (17 mai) :

Merci à tous les participants ! Environ une trentaine d'enfants se sont réunis lors de cette soirée ! De retour à l'automne pour la prochaine édition !

C'EST BIENTÔT...

LE 175E
du village!
EN 2026...

Nous recherchons des bénévoles

Création d'un comité exclusif pour l'organisation de l'évènement	TOUT TYPE D'ENGAGEMENT EST CONSIDÉRÉ !
---	---

POUR VOTRE INTÉRÊT :
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA

 Municipalité de **Saint-Raphaël**

Merci

DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Fête du village (18 mai) :

WOW ! Quelle belle participation ! Un énorme merci à tous les bénévoles qui ont fait en sorte que l'activité soient mémorable ! La pluie faisait malheureusement partie de l'activité mais cela n'a pas empêché une centaine de citoyens à se rendre au parc du Millénaire. Que cela soit pour avoir des arbres, entendre notre chansonnier Dan Roy, échanger avec l'entreprise Ôpoils, jouer dans les jeux gonflables, faire l'achat de livre, avoir son guide du citoyen, danser avec Raphy, visiter le bureau municipal ou encore manger une bonne poutine au porc effiloché de Porc Bonheur, tout le monde y a trouvé son compte ! Encore un gros merci à tous les bénévoles présents.

Grand tournoi de Joffre

(19 mai) :

En collaboration avec le Club de L'âge D'or, la municipalité organisait un tournoi de Joffre dans le centre communautaire. Merci à la trentaine de personnes présentes. Merci encore une fois au club, en particulier madame Irene Laflamme et Claude Roy !



Autres informations :

Dans les prochaines semaines, plusieurs grosses activités auront lieu et nous avons besoin de votre participation !

- Mise en place du jardin communautaire
- Lancement du marché estival Raphaëlois

Rendez-vous sur toutes nos plateformes de communication afin de rester informé et de ne rien manquer !

Pour toutes questions, commentaires, interrogations ou idées, n'hésitez pas à entrer en contact avec le Service des Loisirs.



DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



HÉMA-QUÉBEC

Collecte de Sang au Centre Communautaire de Saint-Raphaël (104 rue du foyer)

17 juillet 2024, de 13h30 à 19h30

Objectif de 80 dons !

Merci à tous nos donateurs !

Chevaliers de Colomb, conseil 1083

Cercle des fermières de Saint-Raphaël

Sureté du Québec

Pourquoi donner du sang?

Les raisons sont nombreuses, mais l'une des plus importantes, c'est que le don de sang sauve des vies. Il contribue chaque jour à soigner des gens qui ont besoin de transfusions sanguines, par exemple des victimes d'accident ou des personnes souffrant de maladies comme l'anémie et le cancer.



PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 4 juin 2024, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #2 - Gaétan Roy

Siège #3 - Samuel Roy

Siège #4 - Tonia Despont

Siège #5 - Michel Turcot

Siège #6 - Éric Trudel

Est absente à cette séance : Siège #1 - Guylaine Larochelle

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-06-104

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre avec l'ajout au varia du point concernant les renouvellements de prêts.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 7 mai 2024

4 - MOT DU MAIRE

5 - GESTION DES SERVICES

5.1 - SAAQ - suivi du point de service

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

7.1 - SUIVI de la demande citoyenne de modification de zonage afin de permettre la location court terme (airBnB)

7.2 - Demande provenant d'un citoyen concernant une modification de zonage et une autorisation

8 - FINANCES

8.1 - ADOPTION des dépenses du mois de mai 2024

8.2 - Financement et subventions

8.3 - Dons et commandites

8.3.1 - Contribution à la campagne annuelle « Ensemble, pour nourrir les gens d'ici » de Moisson Beauce.

8.3.2 - Contribution au tournoi de golf de la Fondation de l'Hôtel-Dieu-de-Montmagny

8.3.3 - Demande de contribution / Rocket U15AA

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats de mai 2024

9.2 - Demande de dérogation mineure / ajout d'usage pour un manège équestre

9.3 - Demande de dérogation mineure / implantation d'un gazebo

9.4 - Demande de dérogation mineure / agrandissement en cours arrière

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de mai de la sécurité publique
- 10.2 - Résolution / Demande d'ajout de signalisation sur le boul. St-Pierre

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

- 11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de mai 2024 des travaux publics
- 11.2 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Lignage des routes et chemins de la municipalité
- 11.3 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrôle qualitatif et le suivi environnemental des matériaux dans le cadre de ces travaux de mise à niveau de deux (2) postes de pompage

12 - LOISIRS-TOURISME

- 12.1 - DÉPÔT - rapport mensuel du mois de mai 2024 du service des loisirs
- 12.2 - RÉSOLUTION / entente intermunicipale Aréna de Saint-Charles
- 12.3 - DÉPÔT - Rapport de visite de soutien / Réseau Biblio

13 - LÉGISLATION

- 13.1 - RÉSOLUTION / DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

14 - VARIA

- 14.1 - RÉSOLUTION de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets qui sera réalisé le 11 juin 2024.
- 14.2 - Soumission pour billets

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-06-105

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 7 mai 2024

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

5 - GESTION DES SERVICES

2024-06-106

5.1 - SAAQ - suivi du point de service

Actuellement, notre ressource est toujours en formation. Nos heures d'ouverture sont limitées à 2 jours semaine car la SAAQ n'a pas de ressources de support disponible pour la formation de celle-ci et la municipalité de Sainte-Claire ne peut plus nous allouer une ressource. Notre employée doit donc poursuivre son apprentissage à Sainte-Claire. Nous maintenons la pression sur la SAAQ afin d'avoir un meilleur encadrement et support.

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

Une citoyenne demande pourquoi les lumières de rue ne sont pas réparées plus rapidement.

Rép.: Le sous-traitant ayant l'exclusivité sur notre territoire se déplace lorsqu'il y a plusieurs lumières à changer afin de diminuer le coût de déplacement et les frais d'utilisation de la nacelle. Un suivi sera fait afin de trouver une meilleure option.

Une citoyenne demande pourquoi la municipalité n'avise pas la SAAQ des fermetures de la succursale à Saint-Raphaël afin de ne pas faire de client insatisfait.

Rép.: Lors de fermeture de la succursale, la SAAQ modifie TOUJOURS l'horaire sur son site et nous affichons à la succursale, au bureau municipal et sur nos plates-formes internet. Le seul endroit où l'horaire n'apparaît pas en temps réel est sur la référence de GOOGLE, référence qu'on ne contrôle pas et qui n'est pas sous notre responsabilité. Les usagers confondent régulièrement cet élément même si GOOGLE recommande de toujours valider directement l'information.

Questions du public par courriel / courrier:

N/A

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point couvre les demandes directement adressées au conseil municipal

2024-06-107

7.1 - SUIVI de la demande citoyenne de modification de zonage afin de permettre la location court terme (airBnB)

Demande de citoyens désirant faire de la location temporaire de leur résidence. Nécessite un changement de zonage, un processus référendaire et une consultation publique.

Le conseil municipal décrète qu'une modification au zonage n'est pas prévue en ce sens afin de se documenter, d'évaluer et d'analyser les impacts potentiels d'un changement de zonage permettant la location court terme de résidence sur le territoire de la municipalité étant donné les impacts négatifs potentiels pour les

résidents. Cette période permettra une meilleure connaissance et le cas échéant, préparer les consultations publiques requises dans l'éventualité d'un changement au zonage et à la réglementation. L'opération de location temporaire (formule airbnb ou autre) n'est donc pas autorisée actuellement selon le règlement de zonage de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE ne pas modifier ou ajouter l'usage requis dans le règlement de zonage afin de permettre l'opération de location temporaire de résidence (formule airbnb ou autre) au cours de la prochaine année et de poursuivre l'analyse du dossier.

ADOPTÉE

7.2 - Demande provenant d'un citoyen concernant une modification de zonage et une autorisation

La demande du citoyen concernant le changement de zonage doit être d'abord faite auprès de la Commission de la Protection des Territoires Agricoles (CPTAQ) étant donné la classification actuelle de son terrain et selon l'avis de celle-ci, le conseil pourra ou non autoriser le changement après la consultation publique requise. En ce qui a trait à l'événement demandé sur le terrain faisant l'objet de la demande de changement de zonage, elle ne peut avoir lieu tel que demandée selon la réglementation en vigueur. D'autres options seront présentées au demandeur afin d'aider celui-ci dans sa démarche.

8 - FINANCES

2024-06-108

8.1 - ADOPTION des dépenses du mois de mai 2024

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de mai 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

ATTENDU QU'UNE dépense non-récurrente de 237 287.33\$ est incluse à la somme des paiements pour la quotes-parts de la MRC (2e versement);

ATTENDU QU'UNE dépense non-récurrente de 115 229\$ est incluse à la somme des paiements pour la quotes-parts de la Sûreté du Québec (1er versement);

ATTENDU QU'UNE dépense de 66 476.92\$ est incluse à la somme des paiements pour la prime d'assurances de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses d'avril payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant

583 120.04\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (135 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang et rang du Sault (3 200 000\$) - refusée (nouvelle demande 2024 en cours)
- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - confirmée
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (596 000\$) - confirmée
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (900 000\$) - confirmée
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (22 500\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (300 000\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'amélioration des infrastructures de loisirs, (82 000\$) - confirmée
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$) - en préparation de dépôt
- Coup de cœur Desjardins - jardins communautaires, (4 000\$) - confirmée
- Programme de soutien aux activités bénévoles (1500\$) - confirmée
- Programme emploi vert - embauche d'un étudiant pour l'entretien des parcs (5 062\$) - confirmée
- Programme nouveaux horizon (20 000\$) - confirmé
- Offre de modules de parc-Prévention de la violence faites aux enfants (15 000\$) – en attente de la réponse
- Programme soutien financier pour les équipements et infrastructures culturels (10 000\$) – en attente de la réponse
- Programme soutien financier pour les espaces culturels (25 000\$) – en attente de la réponse
- Programme Soutien financier pour favoriser les activités locales (1000\$) - en attente de la réponse
- Programme au cœur de votre collectivité de la Promutuel (29 600\$) - refusée

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la

municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 5 497 862\$

2024-06-109

8.3 - Dons et commandites

2024-06-110

8.3.1 - Contribution à la campagne annuelle « Ensemble, pour nourrir les gens d'ici » de Moisson Beauce.

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de Moisson Beauce, demandant à la Municipalité une participation financière à la campagne annuelle de financement;

ATTENDU QUE la contribution financière suggérée par Moisson Beauce est de 250\$ ou plus ;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cet organisme offrant des services sur notre territoire et notamment à des familles résidant à Saint-Raphaël ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 250\$ afin de soutenir la campagne de financement « Ensemble, pour nourrir les gens d'ici » de Moisson Beauce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-111

8.3.2 - Contribution au tournoi de golf de la Fondation de l'Hôtel-Dieu-de-Montmagny

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, demandant à la Municipalité une participation financière sous forme de commandite à l'activité de golf pour son financement;

ATTENDU QUE la contribution financière suggérée est de 100\$ par un membre du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cette fondation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 100\$ afin de soutenir la campagne de financement de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-06-112

8.3.3 - Demande de contribution / Rocket U15AA

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant du Rocket (softball U15AA), demandant à la Municipalité une participation financière sous forme de commandite;

ATTENDU QUE la contribution financière suggérée est de 50\$ par résident/participant de Saint-Raphaël ;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cette équipe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 150\$ afin de soutenir la campagne de financement du Rocket (U15AA)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats de mai 2024

En mai, les services municipaux ont émis 41 permis ou certificats dont:

- Permis d'agrandissement: 2
- Permis d'addition d'un bâtiment: 4
- Permis de rénovation: 17
- Permis de construction: 1
- Permis de lotissement: 1
- Permis de fosse septique: 1
- Certificat de changement d'usage: 1
- Certificat d'abattage d'arbres: 3
- Certificat d'autorisation de démolition: 1
- Certificat d'autorisation pour enseigne: 1
- Certificat de travaux riverains: 1
- Certificat d'autorisation de ponceau: 3
- Permis de brûlage: 5

2024-06-113

9.2 - Demande de dérogation mineure / ajout d'usage pour un manège équestre

Une résidente désire faire le développement de sa propriété notamment en y ajoutant un manège équestre afin de desservir sa clientèle de pensionnaires et pour la tenue de formation et d'entraînement équestre.

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne le lot #3 691 729 au 606, route 281;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'ajout d'usage est d'ajouter la condition permettant la construction d'un manège;

CONSIDÉRANT un avis favorable de la part des membres du CCU pour la demande lors de la rencontre du 27 mai dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DAUTORISER la demande d'ajout d'usage pour le lot 3 691 729 au 606, route 281.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-06-114

9.3 - Demande de dérogation mineure / implantation d'un gazebo

CONSIDÉRANT QUE la demande concernent l'adresse 35, rue

Paradis;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de dérogations mineures sont assujetties au CCU;

- Demande de dérogation mineure visant l'implantation d'un gazebo ayant une dimension légèrement plus grande que les dimensions permises;

CONSIDÉRANT un avis favorable de la part des membres du CCU pour les demandes lors de la rencontre du 27 mai dernier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DAUTORISER la demande de dérogation mineure pour le 35, rue Paradis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-06-115

9.4 - Demande de dérogation mineure / agrandissement en cours arrière

CONSIDÉRANT QUE le demande concernent l'adresse 10, avenue André-Roy;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de dérogation mineure sont assujetties au CCU;

- Demande de dérogation mineure visant l'implantation d'un cabanon adossé à la propriété;

CONSIDÉRANT un avis favorable avec conditions de la part des membres du CCU pour les demandes lors de la rencontre du 27 mai dernier ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU émet les conditions suivantes:

1. Que les 2 bâtiments ne puissent communiquer entre elles;
2. Qu'aucune porte ou fenêtre ne soit condamnée ou sinon, elles devront être complètement murée;
3. Que les 2 bâtiments soient adéquatement protégés pour les risque d'incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DAUTORISER la demande de dérogation mineure pour le 10, avenue André-Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de mai de la sécurité publique

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'avril 2024 du service de sécurité publique.

2024-06-116

10.2 - Résolution / Demande d'ajout de signalisation sur le boul. St-Pierre

ATTENDU QUE les membres du conseil considèrent la sécurité sur la route 281 comme étant problématique depuis plusieurs années en raison du grand achalandage routier ;

ATTENDU QUE le conseil désire porter à la connaissance du Ministère des Transports du Québec (MTQ) cette problématique de sécurité ;

ATTENDU QU'entre l'entrée nord du village (359, boul. St-Pierre) et le garage municipal (483, route 281), la signalisation de limitation de vitesse est insuffisante et peu visible ou mal positionnée;

ATTENDU QUE la circulation des véhicules est régulièrement au-dessus de la limite autorisée ; et même excessive à celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DEMANDER au MTQ de mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires et d'ajouter des panneaux de limitations de vitesse ou d'en modifier le positionnement ainsi que de grossir les panneaux aux entrées de la zone urbaine, en collaboration avec la Municipalité, afin d'améliorer la sécurité sur la route 281, et plus particulièrement sur le tronçon identifié entre le 359 boul. St-Pierre et le 483, Route 281 et ce, dans les 2 directions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de mai 2024 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de mai 2024 du service des travaux publics.

2024-06-117

11.2 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Lignage des routes et chemins de la municipalité

ATTENDU les prix obtenus de trois (3) entreprises spécialisées par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à la réalisation des travaux avant la fin du mois de juillet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat de lignage des routes à l'entreprise DMA de Thetford Mines à un montant de 18 978.86\$ ou d'un maximum de 20 000\$ advenant des modifications à la quantité de marquage;
- QUE les frais seront couverts par le fonds des opérations de la municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-06-118

11.3 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrôle qualitatif et le suivi environnemental des

PROCÈS-VERBAUX

matériaux dans le cadre de ces travaux de mise à niveau de deux (2) postes de pompage

ATTENDU la volonté du conseil de s'assurer de la qualité des ouvrages réalisés ;

ATTENDU la volonté du conseil de se faire accompagner par une firme spécialisé en contrôle qualitatif ;

ATTENDU QUE les travaux débutent en juin pour la réfection des stations de pompages des eaux usées;

ATTENDU la réception de deux (2) soumissions conformes et d'une troisième firme ayant refusée de déposer;

ATTENDU la recommandation sans retenu de la part de la firme d'ingénierie au dossier (Tétra Tech);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER l'adjudication d'un contrat sur invitation, d'un montant de 26 168.45\$ avant taxes, pour la réalisation d'un mandat d'étude géotechnique et de caractérisation par la firme Englobe Corp, montant financé par le programme TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 - LOISIRS-TOURISME

12.1 - DÉPÔT - rapport mensuel du mois de mai 2024 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de mai 2024 du service des loisirs, des sports et la culture de la municipalité.

2024-06-119

12.2 - RÉSOLUTION / entente intermunicipale Aréna de Saint-Charles

CONSIDÉRANT QUE le hockey mineur s'est structuré pour devenir un regroupement de hockey mineur Bellechasse officialisant les territoires reliés aux arénas ;

CONSIDÉRANT QUE le patinage artistique et la ringuette ont subi les mêmes transformations que le hockey mineur ;

CONSIDÉRANT la volonté des municipalités de La Durantaye, Beaumont, St-Vallier, St-Gervais, Saint-Raphaël et Saint-Charles de rendre ce sport accessible aux jeunes pour les sports de hockey, ringuette et patinage artistique compte tenu des coûts d'opération d'une aréna ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Charles assume les coûts reliés à l'infrastructure aréna puisque ce bâtiment est sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la base de calcul des coûts s'applique comme suit : Nombre total des heures louées divisé par le nombre

d'inscriptions totales, multiplié par le nombre d'inscriptions par municipalité. Ce nombre est ensuite multiplié par le calcul du coût d'une heure de glace moins la contribution des fédérations de sports de glace ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes calculées à partir de l'article 3 sont payables à la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse en un versement, les 30 août de chaque année ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'entente proposée et renonce à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER le directeur général ainsi que le maire de la Municipalité de Saint-Raphaël à signer l'entente intermunicipale relative au partage et à la répartition des coûts des sports de glace à l'aréna de Saint-Charles pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.3 - DÉPÔT - Rapport de visite de soutien / Réseau Biblio

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport de visite de soutien 2024-2025 du Réseau Biblio concernant la bibliothèque municipale. Monsieur Morin énonce le résumé ci-joint:

- Bons coups de la bibliothèque
 - Renouvellement de l'équipe de bénévole en cours
 - Développement d'un plan d'action
 - Réaménagement en cours de la bibliothèque
- Projets
 - Rafranchissement de l'équipement informatique
 - Augmentation des heures d'ouverture
 - Développement d'une nouvelle offre en animation culturelle

• Abonnements: 332

• Prêts en 2023: 4116

• Inter-succursale: 417

• Recommandations:

- Recouvrer les retards

- Réaliser les nouveaux projets

13 - LÉGISLATION

2024-06-120

13.1 - RÉSOLUTION / DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le

gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT que le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins, des minimums de prestations de services et des capacités financières des municipalités;

CONSIDÉRANT que le service est souvent amputé de présence, de couverture ou de prévention - intervention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;
- DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, à la députée de Bellechasse, madame Stéphanie Lachance, à la MRC de Bellechasse, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 - VARIA

Une demande d'ajout est faite concernant la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'autoriser le renouvellement de prêts dès ce soir au lieu du 11 juin prochain. Point ajouter au varia.

2024-06-121

14.1 - RÉSOLUTION de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets qui sera réalisé le 11 juin 2024.

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Raphaël souhaite emprunter par billets pour un montant total de 980 900\$ qui sera réalisé le 11 juin 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2012-151	682 900\$
2023-042	298 000\$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt, la Municipalité de Saint-Raphaël souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

Les billets seront datés du 11 juin 2024;

Les intérêts seront payables semi-annuellement, à chaque année;

Les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier;

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 juin 2024, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-06-122

14.2 - Soumission pour billets

Soumissions pour l'émission de billets:

Date d'ouverture : 4 juin 2024 Nombre de soumissions : 3

Heure d'ouverture : 10 h Échéance moyenne : 4 ans et 4 mois

Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec

Date d'émission : 11 juin 2024

Montant : 980 900 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 juin 2024, au montant de 980 900 \$ afin de refinancer sa dette;

ATTENDU Qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

63 900 \$ 4,75000 % 2025

PROCÈS-VERBAUX

66 900 \$ 4,55000 % 2026
70 100 \$ 4,45000 % 2027
73 600 \$ 4,40000 % 2028
706 400 \$ 4,40000 % 2029

Prix : 98,75600 Coût réel : 4,73794 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

63 900 \$ 4,76000 % 2025
66 900 \$ 4,76000 % 2026
70 100 \$ 4,76000 % 2027
73 600 \$ 4,76000 % 2028
706 400 \$ 4,76000 % 2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,76000 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE BELLECHASSE

63 900 \$ 4,78000 % 2025
66 900 \$ 4,78000 % 2026
70 100 \$ 4,78000 % 2027
73 600 \$ 4,78000 % 2028
706 400 \$ 4,78000 % 2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,78000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QUE la Municipalité de Saint-Raphaël accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 11 juin 2024 au montant de 980 900 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros

2012-151 et 2023-04. Ces billets sont émis au prix de 98,75600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

- QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-06-123

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20 h 24.

Richard Thibault
Maire

Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Claude Morin, Adm.A., directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Richard Thibault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, Maire

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL C/P Registre des chèques - Paiements directs ACP

Nom.....	Montant		
MRC BELLECHASSE.....	238 936.89	NOVICOM TECHNOLOGIES INC.....	3 167.34
BOIVIN & GAUVIN INC.....	5 168.13	LEMIEUX NOLET comptables agréés SENC.....	2 253.51
ENERGIE SONIC INC. FILGO.....	1 669.26	METAL L.P.L. ENR.....	111.30
AREO-FEU LIMITEE.....	563.09	PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.....	248.68
PAQUET ET FILS.....	379.36	RESSORTS D'AUTOS ET CAMIONS ROCK INC.....	2 715.00
SPORTS-INTER PLUS.....	2 226.66	VALERIE BERGERON.....	148.12
CENTRE DE L'AUTO LAVERDIÈRE.....	151.60	PAPINEAU LILIANNE.....	700.00
		CUATRO ARCHITECTURE.....	1 046.27

PROCÈS-VERBAUX

EQIP SOLUTION GENIE.....	1 175.16	CHEM ACTION INC.	2 960.61
LES ENTREPRISES TREMA.....	5 468.36	CDTEC CALIBRATION INC.	143.72
CHARLES BREAU-PARISEAU	1 113.71	GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	33.57
TECHNO PIEUX.....	689.85	AQUATECH INC.	5 320.18
SOFTBALL QUEBEC	80.00	FQM ASSURANCES INC.	67 361.65
DHC AVOCATS	991.46	SAVARIA.....	12 327.55
ENGLOBE CORP.	12 330.77	SP MEDICAL.....	174.24
SIGNALISATION LÉVIS INC.....	165.33	IMPACT ALARME INC.	4 010.34
MAHEU & MAHEU.....	252.95	PRODIESEL	25 581.94
RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET.....	2.23	MOLLOY PLANIFICATION D'ENTREPOT INC.....	6 644.29
CAUCA.....	18.92	LOCATION PRINCE INC.	1 006.03
MDM PUBLICITÉ	1 789.13	LES ÉQUIPEMENTS WIL-BE INC.	914.05
TRADITION - 8787.....	23.42	SERRUPRO SERRURIER RIVE-SUD INC.....	156.65
THIBAUT RICHARD	45.00	NOVACO	321.83
CLAUDIA GAGNON	600.00	TETRA TECH QI INC.....	23 568.78
CHABOT ÉDITH.....	45.00	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC	312.68
THIBAUT DORILDA	322.52	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	4 011.39
LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.....	212.80	TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC.....	2 419.08
REM (RÉPARATION ÉLECTRIQUE	40.89	9196-4056 QUÉBEC INC.....	8 503.83
BUROPRO CITATION INC.....	230.69	BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-GERVAIS.....	39.96
CRÉAPHISTE.....	1 982.92	MORIN CLAUDE.....	1 282.51
L'ARSENAL (THIBAUT ET ASSOCIÉS).....	2 972.10	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.....	2 612.50
DRUIDE INFORMATIQUE INC.....	103.48	TOTAL	459 849.28

MUNICIPALITE SAINT-RAP Registre des chèques RAPHAEL (R)

MINISTRE DES FINANCES.....	115 229.00	FERME LÉONARD MORIN & FILS INC	227.65
PUROLATOR INC.....	232.16	ULINE CANADA CORPORATION	402.89
TRANSPORT S.MERCIER ET FILS.....	3 604.48	MAURICE CÔTÉ ENR.....	1 000.00

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BELLECHASSE MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **11 juin 2024**, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants :

Siège #1 - Guylaine Larochelle Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #4 - Tonia Despont Siège #6 - Éric Trudel
Est/sont absents à cette séance :
Siège #3 - Samuel Roy Siège #5 - Michel Turcot

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire.

Est aussi présent Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 5 juin 2024 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, le maire déclare la séance ouverte.

ADOPTÉÀ L'UNANIMITÉ

2024-06-123

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire présente l'ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. FINANCES

3.1 PRÉSENTATION publique des états financiers 2023

3.2 ADOPTION des états financiers 2023

4. LÉGISLATION

4.1 RÉSOLUTION / Transaction et quittance / litige 2016

4.2 RÉSOLUTION / Projet de regroupement de l'office d'habitation de la région de Montmagny, de l'office municipal d'habitation de la plaine de Bellechasse, de l'office municipal d'habitation de la rivière Etchemins et de l'office municipal d'habitation des plaines et monts de Bellechasse.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

3 - FINANCES

3.1 - Présentation publique des états financiers 2023

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du rapport financier consolidé ainsi que du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023.

Les représentants de la firme Lemieux-Nolet présentent le rapport financier audité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

2024-06-124

3.2 - ADOPTION des états financiers 2023

La présentation public de l'exercice financier 2023 est jointe en annexe au procès-verbal.

Le conseil est satisfait des explications fournies par le représentant de la firme.

CONSIDÉRANT l'article 966 du Code Municipal du Québec imposant la nomination d'un vérificateur externe;

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Lemieux Nolet, comptables professionnels agréées S.E.N.C.R.L, est l'actuel vérificateur externe mandaté par la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite de la prestation des services offerts par cette firme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil municipal de Saint-Raphaël reconduise le mandat

de la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L, comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2024;

- ET D'ADOPTER le rapport de l'auditeur tel quel.

ADOPTÉÀ L'UNANIMITÉ

4 - LÉGISLATION

2024-06-125

4.1 - RÉSOLUTION / Transaction et quittance / litige 2016

Une demande de règlement a été présentée par un demandeur dans le dossier d'entretien et de déneigement du chemin Tadoussac Ouest en juin 2023.

Lors du jugement de 2018 lié à cette demande, la municipalité avait été reconnue coupable sur différentes accusations et non-coupable sur d'autres. Depuis, la municipalité a continué de traiter différemment le demandeur et le secteur concerné en comparaison avec d'autres secteurs de la municipalité dont notamment la route Rémillard, le chemin du Domaine et le rang Sainte-Marguerite et ce, de façon potentiellement discriminatoire;

Afin d'éviter de nouvelles poursuites, litiges ou discrimination comme le démontre le jugement de 2018, le conseil prend la décision suivante:

ATTENDU que le jugement de 2018 mentionne clairement que la municipalité doit traiter l'ensemble de ses citoyens de façon juste et équitable;

ATTENDU que ce litige à ce jour a coûté à la municipalité plus de 188 000\$, donc à l'ensemble de ces citoyens, cela représentant plus de 20 ans de déneigement en comparaison avec l'ensemble du territoire;

ATTENDU que le chemin en question est la propriété de la municipalité et qu'il est habité à l'année;

ATTENDU qu'il est juste et équitable de traiter les citoyens selon la réglementation en vigueur, le code municipal et selon les comparaisons de l'ensemble du territoire;

ATTENDU la demande en juin 2023 provenant de l'avocat au dossier du demandeur demandant une entente à l'amiable;

ATTENDU le souhait de chacun de ne pas redémarrer une saga judiciaire et régler de façon constructive le dossier;

ATTENDU que la municipalité ne désire plus engager des sommes dans un dossier sans fin aux détriment des autres citoyens;

ATTENDU que la somme proposée couvre l'ensemble des éléments du jugement dont les frais de déneigement depuis plus de 5 ans, la perte de valeur et la discrimination;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE régler le litige à l'amiable;
- DE s'assurer de l'entretien du chemin Tadoussac au même titre

que les autres chemins municipaux tant que la résidence est habitée à l'année;

- DE compenser le demandeur d'une somme de 15 000\$ couvrant les sommes de l'ensemble des éléments du jugement dont les frais de déneigement depuis le jugement de 2018, la perte de valeur de la propriété et la discrimination;
- DE nommer M. Richard Thibault, Maire et Monsieur Claude Morin, greffier-trésorier comme signataire d'une transaction et quittance rédigée par la firme d'avocat DHC;
- DE s'assurer que la quittance protège adéquatement la municipalité contre toutes autres poursuites liées à ce dossier de la part du demandeur.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES CONSEILLERS

2024-06-126

4.2 - RÉSOLUTION / Projet de regroupement de l'office d'habitation de la région de Montmagny, de l'office municipal d'habitation de la plaine de Bellechasse, de l'office municipal d'habitation de la rivière Etchemins et de l'office municipal d'habitation des plaines et monts de Bellechasse.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1.2 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec le gouvernement peut, par décret, constituer un office municipal d'habitation issu de la fusion d'offices municipaux existants;

ATTENDU QUE l'Office d'habitation de la région de Montmagny, l'Office municipal d'habitation de la Plaine de Bellechasse, l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemins et l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse ont présenté aux conseils municipaux de la Paroisse de La Durantaye, de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, de la Paroisse de Saint-Damien-de-Buckland, de la Paroisse de Saint-Nazaire-de-Dorchester, de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Raphaël, de la Paroisse de Saint-Philémon, de la Municipalité de Saint-Henri, de la Municipalité de Saint-Anselme, de la Municipalité de Sainte-Claire, de la Paroisse de Saint-Léon-de-Standon, de la Municipalité de Beaumont, de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Gervais, de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Vallier, de la Municipalité de Berthier-sur-Mer, de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace, de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de la Ville de Montmagny leur intention commune de se regrouper;

ATTENDU QUE le nouvel office à être constitué par ce regroupement succédera à l'Office d'habitation de la région de Montmagny, à l'Office municipal d'habitation de la Plaine de Bellechasse, à l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemins et à l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse, lesquels seront éteints;

ATTENDU QUE ce nouvel office deviendra l'agent de la Paroisse

de La Durantaye, de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, de la Paroisse de Saint-Damien-de-Buckland, de la Paroisse de Saint-Nazaire-de-Dorchester, de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Raphaël, de la Paroisse de Saint-Philémon, de la Municipalité de Saint-Henri, de la Municipalité de Saint-Anselme, de la Municipalité de Sainte-Claire, de la Paroisse de Saint-Léon-de-Standon, de la Municipalité de Beaumont, de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Gervais, de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Vallier, de la Municipalité de Berthier-sur-Mer, de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace, de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de la Ville de Montmagny;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL d'émettre une recommandation favorable à ce regroupement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office d'habitation de la région de Montmagny, de l'Office municipal d'habitation de la Plaine de Bellechasse, de l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemin et de l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée par une citoyenne concernant le point 4.1:

Est-ce que cette entente clos définitivement ce dossier? Monsieur le Maire répond qu'en effet, sous la recommandation de notre avocat, cela terminera définitivement ce dossier.

2024-06-127

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Trudel,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance extraordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20h28

Richard Thibault

Claude Morin, Adm.A.

Maire

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Richard Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, maire



16 et 17 août... des dates à retenir!

Le comité organisateur du Festival Celtes et Cie de St-Malachie est heureux d'inviter toute la région à son événement estival rassembleur qui fera vibrer le cœur du village les 16 et 17 août prochains. Lors de cette 12e édition, le public aura le plaisir d'entendre de formidables groupes de musique traditionnelle québécoise, irlandaise et écossaise. Attention... ça va taper du pied! Le festival présentera aussi des cornemuseurs, un «violonneux», des prestations de gigue, des conférences, une dégustation de scotch, un documentaire primé et... un concert du Chœur celtique de St-Malachie! Enfin, il y aura du maquillage, des jeux amusants pour les enfants, un service de bar et de restauration sur place et beaucoup d'autres belles surprises. BIENVENUE À TOUTE LA POPULATION!

Pour connaître la programmation complète, suivez la page Facebook ou visitez le site web

<https://festivalceltessaintmalachie.com/>

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL? ET POURQUOI PAS! NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER!

Devenir famille d'accueil est une décision importante qui aura un impact sur la vie d'un enfant et sur la vôtre. Vous décidez de vous investir auprès d'un enfant; le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches sera présent pour vous accompagner. Quelques exemples de soutien qui vous seront offerts :

- L'accès à des services spécialisés en fonction des besoins spécifiques de l'enfant (ex. : éducateur, psychologue, etc.).
- Le soutien des intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches lors de l'intégration de l'enfant dans votre famille, à propos des services à offrir ou pour donner des moyens concrets permettant de mieux connaître et aider l'enfant ou l'adolescent qui vous est confié;

- Des formations, selon une programmation annuelle, tels que : formation sur l'attachement, sur la communication non violente, les lois, etc.

- Une rémunération, fixée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour couvrir les frais de chaque enfant ou adolescent confié. Pour chaque enfant confié, la rémunération minimale est de 2 000 \$ par mois.

- Des documents pour vous aider à mieux cerner la problématique de l'enfant ou l'adolescent.

- Des services d'urgences psychosociales accessibles 24 heures sur 24.

Apprenez-en davantage sur les 7 étapes pour devenir famille d'accueil en consultant cissca.com/fa.



ANNONCEURS



À la recherche d'une solution pour promouvoir vos services !

Il nous reste de la place sur notre page des annonceurs

Publicité dans le journal municipal

Format carte d'affaires : mensuel (30\$)

Format 1/4 page : mensuel (50\$)

Pour plus d'informations, contactez la Municipalité de Saint-Raphael au info@saint-raphael.ca ou 418 243-2853

Violaine Margueret

Adjointe administrative

info@rpab.ca

Tél. 418 883-1587 poste 208



REGROUPEMENT DES
PROCHES AIDANTS
DE BELLECHASSE

Visitez notre site www.rpab.ca

110-B, rue Principale, Saint-Lazare (QC) G0R 3J0

Sans frais 1-866-523-4484 poste 208

ROY & ROULEAU INC.
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

Cédric Lachance, *Président*
France Lachance, *Vice-présidente*

NOS BUREAUX
SAINTE-DAMIEN
418 789-2143

SAINTE-CLAIRE
418 883-3715

ARMAGH
418 466-2073

SD
Les Entreprises S.D.

SERVICES
D'ENTRETIEN
MÉNAGER
RÉSIDENTIEL

418-313-3335

Conseillère indépendante en bijoux
TOCARA
Tocara Nancy Lamontagne
www.tocaraplus.com/nancylamontagne

Maison 418 243 2497 cell 418 609 4469
tatynancy72@hotmail.com

**DOMINIQUE
VIEN**

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—
Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



Reçu disponible

Masso-Kiné-Naturo-Orthothérapeute

Douleurs musculaires
Raideurs articulaires
Massages de détente
Massages pour femmes enceintes
Soins des pieds

4, Avenue Philippe-Asselin, Saint-Raphaël
Rév: 418 705-0708 Cell: 418 261-7883

Emma Benigian



MERCI À NOS ANNONCEURS

Clinique de Masso-Kinéthérapeute

Chez Donald

France Roy
Masso-Kinéthérapeute
3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212
Sur rendez-vous seulement
Reçu disponible



création **infographique**

creaphiste

L'art de rendre votre image unique

7, rue Thibault
Armagh, Qc G0R 1A0

Mélanie Pelletier
Tél.: 418 466 1311
creaphiste@videotron.ca

**CONSTRUCTION-
RÉNOVATION
C.D.T. INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
Cell. : 418 805-5835
construction-cdt@outlook.com

construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
St-Raphaël QC G0R 4C0
R.B.Q. : 5671-9586-01

- TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
- PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
- FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

ÉTUDES ET PLANS
POUR
INSTALLATION SEPTIQUE ET PUIS

**EBP
ECOSOL**

C.P. 620
Saint-Michel-de-Bellechasse, QC
G0R 3S0

Services-conseils en
traitement des eaux
usées et captage des
eaux souterraines

Tél. : 418 884.1808
Numéro sans frais : 1 (877) 274.1536
info@ebpecosol.ca

CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE



ES-TU ÂGÉ DE 15 À 30 ANS ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI AU SEIN D'UNE ÉQUIPE EXCEPTIONNELLE ?

FRIGOS PLEINS EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE DYNAMIQUE POUR LA CUISINE !

TES JOURNÉES RESSEMBLERONT À :

- Préparer et cuisiner des plats.
Contribuer à la gestion des stocks et à la créativité culinaire.
- Aider à préparer une variété d'aliments en suivant les instructions de production et les recettes standardisées.
Effectuer la cuisson des plats et les finitions nécessaires.
- Toutes tâches reliées au bon fonctionnement de la cuisine.

**197, rue Principale
Saint-Lazare de Bellechasse**

Si tu apprécies ton travail, tu as une chance de décrocher un poste permanent !

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE!

418-883-1399 poste 2

direction@frigospoins.com

Ce que nous t'offrons

- ✓ 35 hrs par semaine
- ✓ 2 semaines de vacances
- ✓ Toutes tes fins de semaine
- ✓ Du plaisir avec une superbe équipe!!

Emplois d'été
Canada

Juillet 2024



Bibliothèque

Mardi et mercredi : 18h30 à 20h
88, rue du Foyer



Écocentre

Mercredi 16h00 à 19h00
Samedi de 8h à 12h



Softball féminin et masculin

À partir de 18h30



Pickleball

Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h



Pétanque

Mardi 19h



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 3E VERSEMENT DES TAXES BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	2 LANCEMENT CDJ + EXPOSITION BIBLIO	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	TOUS LE MOIS DE JUILLET : EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC DE 1600 À NOS JOURS À LA BIBLIOTHÈQUE			